

Nantes, le 29 novembre 2019

Cher Monsieur Rubillard,

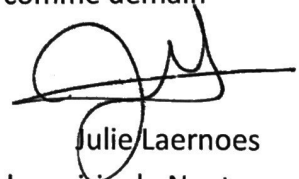
Par cette lettre, je tiens à apporter mon soutien aux habitant.e.s du quartier de la Galarne. Les habitant.e.s de l'île de Nantes subissent aujourd'hui une construction immobilière sans retenue, bétonnant un peu plus encore les espaces verts. Je sais que depuis 2014, votre association alerte régulièrement la mairie de Nantes sur les effets négatifs de sa politique d'urbanisme (concentration de l'habitat, embouteillages de circulation, absence de petits commerces, d'équipements collectifs, de nouveaux espaces verts...). Et je vous remercie pour votre combat sans relâche.

La campagne que je mène pour les élections municipales fait du problème de densification une priorité. La place de la nature en ville est un facteur majeur. **Protégeons d'abord le patrimoine arboré avant de planter pour compenser** : un chêne de 50 ans est autrement efficace qu'une jeune pousse contre la chaleur au sol localement (amortisseur thermique) et contre les émissions de CO2 globalement. Or le PLUM protège les arbres remarquables des jardins mais autorise la destruction du biotope qui les entourent. **Je ne veux pas d'îlots de fraîcheurs dans une ville chaude faite de béton, je veux faire de notre ville, une ville fraîche.**

L'ancien site de la Trésorerie générale, Boulevard Millerand, a été vendu au promoteur groupe ARC, sans étude d'impact environnemental, ni concertation, avec l'association qui avait demandé l'aménagement de tout ce terrain pour répondre aux demandes d'initiatives locales qui développeraient le « vivre ensemble ». L'aménagement du Jardin des 5 sens à l'entrée du lycée Mandela, face au centre commercial, avait été amputé des deux tiers de sa surface végétale préexistante. Cette fois ci, le dossier prévoit de tronçonner 9 peupliers de 40 ans d'âge et 30 mètres de haut, qui offrent à tou.te.s actuellement une sécurité visuelle et une zone ombragée. Ne faisons pas les mêmes erreurs. Les arbres conservés doivent constituer la structure d'un pôle vert agrandi. Nous avons besoin de nature pour nous protéger, pour apaiser notre vie aussi. Votre combat est un combat aussi juste que nécessaire. En 2018, les services de Nantes Métropole concluaient à la préservation possible des peupliers. Pourtant en 2019, le promoteur demande l'abattage de ces arbres. Ce constat est très orienté, il est inacceptable pour les habitant.e.s.

Je vous apporte donc tout mon soutien, et je m'engage à ne pas faire abattre les peupliers. Et surtout à travailler avec tous les habitant.e.s engagés dans le quartier à un aménagement qui prend réellement en compte les besoins des habitant.e.s aujourd'hui comme demain

A très bientôt,



Julie Laernoès
Candidate écologiste et citoyenne pour la mairie de Nantes